

<p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p> 	  <p>DROIT, SCIENCE POLITIQUE ET MANAGEMENT ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE</p> <p>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p> <p>MASTER</p> <p>Mention : « Droit public »</p> <p><b>Droit et réglementation de la Santé des populations</b></p> <p>EN ALTERNANCE</p> <p>Responsable : M. le Doyen Christian VALLAR, Professeur</p>  	<p>Année Universitaire 2020-2021</p> 
--	--	--

Master adossé au Centre d'Études et de Recherches en Droit Administratif, Constitutionnel, Financier et Fiscal (C.E.R.D.A.C.F.F.)

### Présentation et objectifs

Développer les compétences des professionnels du secteur sanitaire et social en apportant une expertise complémentaire dans le domaine du droit appliqué à la santé, et une culture de la santé ou du management quelle que soit l'origine professionnelle de chacun.

Favoriser une réflexion en commun des professionnels issus d'un cursus différent : directeur d'hôpital ou d'institution médico-sociale du secteur public ou privé, médecin, cadre soignant, juriste.

### Insertion professionnelle

Postes de directions dans les établissements privés (secteur sanitaire et médico-social).

Préparation aux concours administratifs nationaux notamment l'école des hautes études en santé publique (EHESP, ENSP) ; directeur d'hôpital, directeur d'établissements et d'institutions médico-sociales ; cadres administratifs qualifiés pour les établissements et institutions de santé et médico-sociales, publiques et privées.

### Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit.

**Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master droit Public de Nice sur la plateforme ecandidat d'avril à juin avec résultats mi-juin.**

**Étudiants du M1 droit Public de Nice** : après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 25 étudiants. Accès aux étudiants handicapés

### Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez UnicePro – Tel. + 33 (0)4.89.15.21.56 - Web : <http://unice.fr/unicepro>

### Préparer le Master Droit et réglementation de la santé des populations en alternance

Il est possible de préparer ce Master **en alternance**, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Rythme de formation : 1 semaine formation, 1 semaine entreprise.

**Renseignements auprès du bureau 206** : Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 - Courriel : [droit.scolarité.master2@unice.fr](mailto:droit.scolarité.master2@unice.fr)

## Organisation générale

La formation se déroule sur une année universitaire, **de septembre à mai, une semaine sur deux**. Les cours sont rassemblés sur 2 jours (jeudi/vendredi), sauf exception.

L'enseignement, sous la forme de cours magistraux et études de cas pratiques, poursuit deux objectifs complémentaires :

- une acquisition de connaissances et une expertise en matière de droit de la santé, santé publique, management, basées sur des enseignements et une diffusion de documentation permettant une actualisation permanente,
- une appropriation de « savoir faire » permettant aux dirigeants (ou futurs dirigeants) de mettre en œuvre sur le terrain les pratiques adaptées sur la base d'exercice et de cas concrets, expériences vécues par les professionnels.

**Stage d'1 mois minimum obligatoire, sauf pour les professionnels.**

Mémoire rédigé sous la direction d'un enseignant du Master.

## Programme des études (sous réserve de modifications)

UE et Matières	Heures d'enseignements	Type d'épreuves	Notation	Coefficient	Crédits ECTS
<b>SEMESTRE 3</b>					
<b>UE1 : Organisation du dispositif sanitaire, social et médico-social</b>	<b>105</b>		<b>/20</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
Etablissements sociaux et médico sociaux : les modalités de leur fonction	30				
<b>BRAMI Gerard directeur EHPAD</b>					
Le processus de décision à l'hôpital public ; enjeux et perspectives des groupements hospitaliers de territoire (GHT) <b>SICARD Thierry Directeur Honoraire d'hôpital pulic</b>	20	1 ECRIT de 5h sur un enseignement de l'UE1 choisi par l'équipe pédagogique			
Organisation sanitaire et management des établissements de santé <b>ALBERT Malik directeur EHPAD</b>	30				
Etablissements de santé privés <b>VALLAR Christian Professeur des Universités</b>	15				
Modalités de coopération inter-institutionnelle sanitaire <b>VALLAR Christian Professeur des Universités</b>	10				
<b>UE2 : Coopération sanitaire internationale et Europe de la santé</b>	<b>30</b>		<b>/20</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Coopération sanitaire internationale <b>REBBANI Mourad</b>	15	1 ORAL portant sur un enseignement de l'UE2 choisi par l'équipe pédagogique			
Coopération sanitaire et Europe de la santé <b>REBBANI Mourad Directeur Multi-sites Pole Herbergement Adulte 06 chez Association APF France handicap</b>	15				
<b>UE3 : Enseignement commun</b>	<b>35</b>		<b>/20</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Action et politiques publiques <b>GASIGLIA Bertrand Past et Maire</b>	20	1 ECRIT de 2h portant sur l'UE3			
Santé des personnes détenues <b>GIAT Catherine Conseillère en formation</b>	15				
<b>UE4 : Méthodologie</b>	<b>30</b>		<b>/20</b>	<b>1</b>	<b>12</b>
Méthodologie du mémoire / rapport de stage	10	Contrôle continu	/20	1	
Séminaires obligatoires	20				
Elément facultatif semestriel : bonus sport ou engagement (max : 0.25 points)					
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>	<b>200</b>				<b>30</b>

UE et Matières Enseignants	Heures d'enseignements	Type d'épreuves terminales	Notation	Coefficient	Crédits ECTS
<b>SEMESTRE 4</b>					
<b>UE5 : Sécurité sociale et santé publique</b>	<b>95</b>		<b>/20</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
Système français de Sécurité Sociale <b>ALBERT Malik directeur EHPAD</b>	20	1 ECRIT de 5h portant sur un enseignement de l'UE5 choisi par l'équipe pédagogique			
Les principes fondamentaux du droit de la commande publique <b>SICARD Thierry Directeur Honoraire d'hôpital public</b>	15				
Démarches qualités et gestion des risques <b>REBBANI Mourad</b>	25				
Santé publique <b>Laure SANTORI Directrice du Centre Rainier III</b>	20				
Droit pénal des contrats publics (mutualisé SI)	6				
Sécurité civile (mutualisé SI)	9				
<b>UE6 : Le droit, le malade (ou résident) et les professions de santé</b>	<b>85</b>		<b>/20</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Droit de la santé - Procédures et réquisition d'expertises <b>Gérard QUATREHOMME directeur l'Institut médico-légal et l'Unité médico-judiciaire au CHU de Nice</b>	10	1 ORAL portant sur un enseignement de l'UE6 choisi par l'équipe pédagogique			
Droit des patients et politique de santé <b>ALBERT Malik directeur EHPAD</b>	20				
Droit et liberté de l'utilisateur <b>REBBANI Mourad</b>	15				
Achats, plan PHARE et efficacité économique <b>SICARD Thierry</b>	15				
Le droit médical <b>Véronique ALUNNI Médecin CHU Nice</b>	10				
Responsabilité médicale <b>Aurélié VINCENT (SECCHI) Avocate</b>	15				
<b>UE7 : Stage et mémoire</b>			<b>/20</b>	<b>2</b>	<b>18</b>
Stage obligatoire d'1 mois minimum (sauf pour les professionnels) / Mémoire			/20	2	
Séminaires obligatoires	20				
Elément facultatif semestriel : activités sportives bonus (max : 0.25 points)					
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>	<b>200</b>				<b>30</b>
<b>TOTAL ANNEE</b>	<b>400</b>				<b>60</b>

## Contrôle des connaissances

Pour les examens du 1er semestre, les épreuves sont les suivantes :

- **UE 1** : un écrit de 5 h, portant sur un enseignement de l'Unité 1 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 60
- **UE 2** : un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 2 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- **UE 3** : un écrit, portant sur un enseignement de l'Unité 3 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- **UE 4** : une note de contrôle continu sur l'Unité 4, sur 20

Pour les examens du 2ème semestre, les épreuves sont les suivantes :

- **UE 5** : un écrit de 5 h, portant sur un enseignement de l'Unité 5 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 60
- **UE 6** : un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 6 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20

- **UE 7** : un mémoire, autant que possible en lien avec le stage effectué, portant sur l'Unité 7, noté sur 40

**Il n'y a pas de note éliminatoire.** En cas d'absence pour force majeure à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

**Obtention du diplôme.** Le M2 est délivré à tout étudiant ayant validé les deux semestres de la formation, avec la note moyenne minimale de 10/20. La compensation entre les notes s'effectue au sein des unités d'enseignement, des semestres, et entre les deux semestres. Il y a une session d'examen par an. **Il n'y a pas de redoublement sauf délibération exceptionnelle du jury.**

#### Bonus « Sport et Engagement » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Le bonus sport est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre.

#### Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

## BIBLIOGRAPHIE ET MODALITÉS D'ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Accès dès l'inscription à l'ENT avec Moodle, livres numériques EDT

#### MOYENS TECHNIQUES

Salle avec TBI et ordinateurs portables à disposition sur le campus Trotabas

#### COÛT DE LA FORMATION en ALTERNANCE

7500€

## CONTACT

### Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.32

Courriel : [droit.scolarite.master2@unice.fr](mailto:droit.scolarite.master2@unice.fr) | Web : [droit.unice.fr](http://droit.unice.fr)

### Direction de la formation

Doyen Christian VALLAR, Professeur agrégé de droit public,

Directeur du Centre d'Études et de Recherches en Droit Administratif, Constitutionnel, Financier et Fiscal (C.E.R.D.A.C.F.F.)